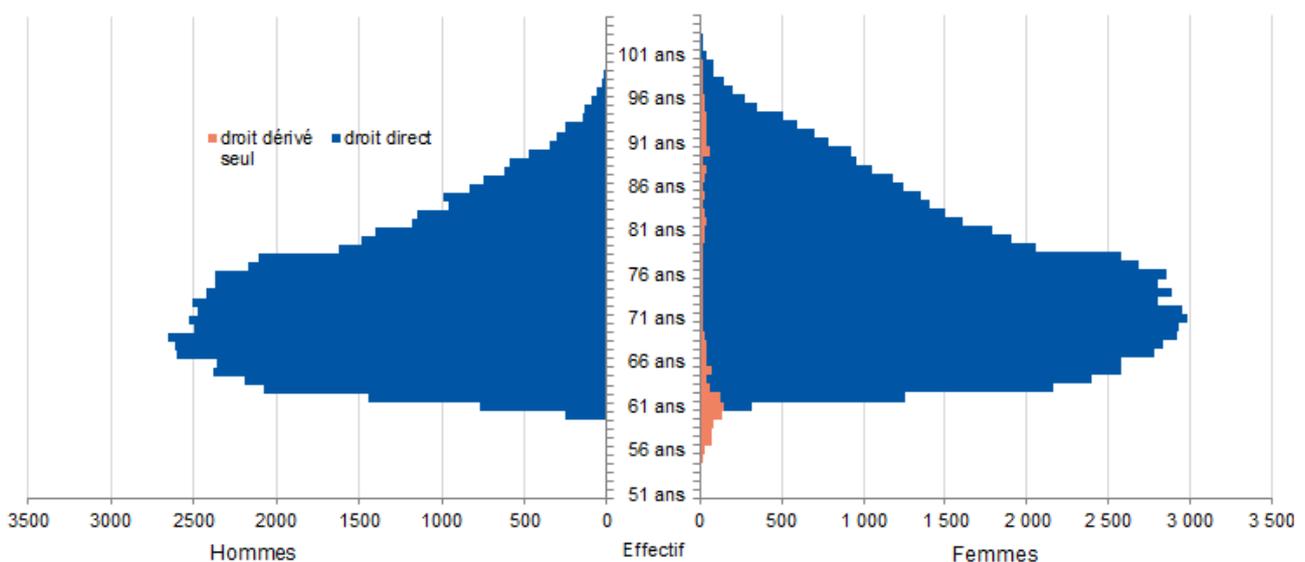


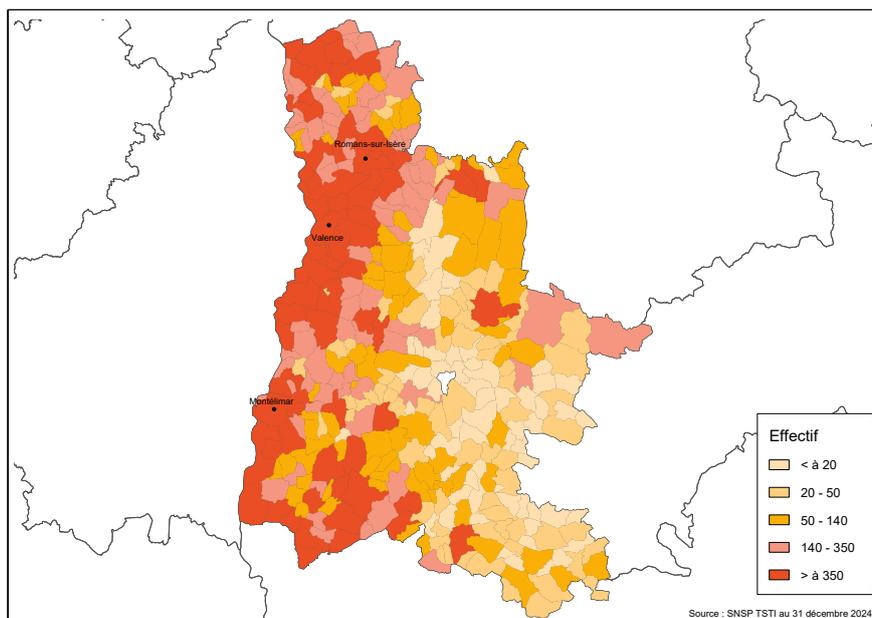
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 922	4 230	7 152
Droits directs (retraites personnelles)	2 648	2 824	5 472
Droits dérivés (retraites de réversion)	274	1 406	1 680
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	222	328	550
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	865	329	1 194
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,6 ans	63,3 ans
Droits dérivés	77,8 ans	75,4 ans	75,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	54 578	68 085	122 663
Retraités percevant un droit direct seul	52 476	50 060	102 536
Retraités percevant un droit dérivé seul	291	1 948	2 239
Retraités percevant les deux à la fois	1 811	16 077	17 888
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,7%	4,2%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 758	4 865	18 623
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 017 €	796 €	894 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,4%	45,2%	32,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Valence			
Nombre total de retraités	5 968	8 395	14 363
Retraités percevant un droit direct seul	5 734	5 977	11 711
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	271	283
Retraités percevant les deux à la fois	222	2 147	2 369
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	7,9%	8,2%
Montélimar			
Nombre total de retraités	4 099	5 705	9 804
Retraités percevant un droit direct seul	3 953	3 995	7 948
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	184	195
Retraités percevant les deux à la fois	135	1 526	1 661
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	6,0%	5,9%
Romans-sur-Isère			
Nombre total de retraités	3 443	4 825	8 268
Retraités percevant un droit direct seul	3 290	3 270	6 560
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	139	146
Retraités percevant les deux à la fois	146	1 416	1 562
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	6,9%	6,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".